



HAL
open science

Sexualités juvéniles (XXe siècle). Introduction.

Véronique Blanchard, Régis Revenin

► **To cite this version:**

Véronique Blanchard, Régis Revenin. Sexualités juvéniles (XXe siècle). Introduction.. Revue d'histoire de l'enfance " irrégulière " Le Temps de l'histoire, 2018, 20, 10.4000/rhei.4170 . halshs-02477518

HAL Id: halshs-02477518

<https://shs.hal.science/halshs-02477518>

Submitted on 19 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

20 | 2018

Sexualités juvéniles

Sexualités juvéniles (xx^e siècle)

Véronique Blanchard et Régis Revenin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhei/4170>

DOI : 10.4000/rhei.4170

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2018

Pagination : 27-37

ISBN : 978-2-7535-7571-4

ISSN : 1287-2431

Ce document vous est offert par Université Paris Cité



Référence électronique

Véronique Blanchard et Régis Revenin, « Sexualités juvéniles (xx^e siècle) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 20 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, consulté le 10 octobre 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/4170> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.4170>

Tous droits réservés

Introduction

Fêter le vingtième anniversaire de la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* en consacrant un dossier aux sexualités juvéniles au xx^e siècle¹ était osé mais nécessaire ! Plusieurs numéros de la revue ont certes abordé les questions de genre ou de sexualité, notamment le dossier sur la prostitution des mineur·e·s il y a dix ans maintenant², mais jamais aucun n'a été spécifiquement dédié à la sexualité des enfants et des jeunes, aux discours, aux normes, aux représentations et pratiques sexuelles, ainsi qu'aux professionnels qui les suivent et les prennent en charge, et moins encore dans une perspective d'histoire globale que revendique ce numéro.

UN CHAMP DE RECHERCHE DÉRANGEANT EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ ACADÉMIQUE

Classiquement, ce dossier est né de la nécessité de faire vivre un champ de recherche encore peu investi, particulièrement dans l'espace francophone.

Puissant moteur des comportements humains, incontournable, indissociable du processus de construction identitaire des individus, élément central du fonctionnement psychique, notamment au cours de l'enfance et de l'adolescence, la sexualité fascine par son caractère intime, par la prégnance du plaisir, du partage, du don de soi, mais aussi par la culpabilité et la domination. Elle est au cœur du débat politique et sociétal actuel, autour des questions de consentement, de dignité, de moralité, de violence... Ces problématiques ne sont pas nouvelles et la mise en regard des normes et des pratiques selon les périodes éclaire les enjeux contemporains. Mais est-ce aux historien·ne·s de réfléchir à ce sujet apparemment peu sérieux, d'autant plus que le phénomène « a toujours existé » ? Certes, depuis Michel Foucault, nous en sommes davantage convaincus, mais le chemin reste encore long. Cela ne relèverait-il pas plutôt de la psychologie ou de la sociologie ?

Alors que l'éducation sexuelle, réduite à la prévention des maladies sexuellement transmissibles et des risques de grossesse, serait l'apanage de la gyné-

Véronique BLANCHARD

Historienne, responsable du Centre d'exposition historique « Enfants en justice », École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ).

Régis REVENIN

Historien, maître de conférences à l'université Paris Descartes-USPC, membre du CERLIS (UMR 8070) et chercheur associé au Centre d'histoire sociale du xx^e siècle (CHS)

1. En cohérence avec l'esprit de la revue autour de l'enfance et de la jeunesse « irrégulières », nous nous en tenons à une chronologie qui correspond à l'époque contemporaine, mais il est évident que des recherches sur les sexualités juvéniles aux époques antique, médiévale et moderne pourraient très bien être menées et donner lieu à un dossier thématique.

2. MACHIELS Christine et PIERRE Éric (dir.), « La prostitution des mineur·e·s au xx^e siècle », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 10, 2008, [<http://journals.openedition.org/rheil/2873>].

3. LE MAT Aurore, « Parler de sexualité à l'école. Controverses et luttes de pouvoir autour des frontières de la vie privée », thèse de doctorat de science politique sous la direction de Guillaume Courty, université de Lille, 2018, 686 p.

4. LAQUEUR Thomas, *Le sexe en solitaire : contribution à l'histoire culturelle de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2005 (2003), p. 20-21, p. 23-26.

5. DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, *Les courants historiques en France. 19^e-20^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007 (1999).

6. CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire des émotions*, Paris, Seuil, collection « L'Univers Historique », 2016-2017, 3 volumes.

cologie et de la médecine scolaire, la protection de l'enfance appartiendrait au monde du travail social³. Reste la question des violences sexuelles (que les enfants et les jeunes en soient les auteurs ou les victimes) qui suscitent silence ou effroi. Elles concerneraient uniquement les juristes, les criminologues et autres psychiatres, seuls spécialistes autorisés en ce domaine. Choisir de les étudier, ce serait dire publiquement le lien personnel, ambigu, des chercheur·e·s en sciences humaines et sociales avec ces violences si particulières. La sexualité relève de (et révèle) l'intime, voire de l'indicible (pour les violences sexuelles), et ne pourrait donc pas être un objet digne de la recherche historique, ou alors ce serait un sujet impossible parce que finalement insaisissable. Se pose, plus encore que pour les autres historiographies, le sérieux de telles recherches : un historien de l'envergure de Thomas Laqueur, dans un pays pourtant considéré comme beaucoup plus ouvert que la France aux études sur le genre et la sexualité, dût encore arguer du sens de sa démarche quand il écrivit son histoire de la masturbation⁴, une pratique sociale qui concerne un nombre tout à fait significatif d'individus, dans le monde. Désormais, les sciences humaines et sociales – dont l'histoire, s'intéressent aux émotions. Une récente trilogie, héritière de l'histoire des mentalités et des sensibilités des Annales⁵, lui est consacrée⁶, tout comme la publication il y a quelques années d'un ouvrage sur le sentiment amoureux, lequel entendait « poser l'amour en objet d'histoire, démontrer face aux plus sceptiques que les sentiments ont une histoire et que l'amour n'échappe pas à cette règle, bien qu'on le dise universel, faisant partie d'un rêve commun et

partagé », selon les mots d'Arlette Farge et d'Alessandro Stella⁷.

En France, l'histoire culturelle a permis de réévaluer cette infériorité des sujets réputés illégitimes⁸. Comme si s'intéresser à ce qui compose le quotidien de millions de gens, des anonymes et des sans-voix, des gens de peu, ces individus ordinaires, pour reprendre les mots d'Alain Corbin ou de Michelle Zancarini-Fournel⁹, pouvait être futile. En amont, l'histoire sociale avait déjà mis à l'honneur l'étude de groupes minoritaires ou minorisés, longtemps privés de parole, comme les femmes¹⁰, les jeunes¹¹, les ouvriers¹² ou les racisés¹³.

Autrefois renvoyées à l'intime, au privé, aux pratiques personnelles, aux seuls choix individuels, sans lien aucun avec les normes qui s'imposent à la liberté et au consentement de tous et de chacun, ces problématiques sont longtemps restées sous l'emprise du corps médical et des sciences du psychisme¹⁴. Les sciences humaines et sociales ont peiné à constituer le genre et la sexualité comme des objets de recherche, à faire admettre la dimension politique du « privé » à partir d'archives et d'enquêtes de terrain. Dans la continuité des travaux de Simone de Beauvoir ou de Michel Foucault notamment, les recherches sur le genre et la sexualité ont permis, depuis plus de quarante ans, de démontrer que le sexe est politique. Si désormais les études de genre, en histoire comme dans bien d'autres disciplines, sont en plein essor en France, il n'en va pas de même pour les recherches sur la sexualité. Nous faisons ce constat il y a quelques années déjà dans un collectif international et pluridisciplinaire que nous avons coordonné ensemble¹⁵. L'histoire de

7. FARGE Arlette, STELLA Alessandro, « Introduction », in DAKHLIA Jocelyne, FARGE Arlette, KLAPISCH-ZUBER Christiane, STELLA Alessandro (dir.), *Histoires de l'amour : fragilités et interdits, du Kâma-Sûtra à nos jours*, Paris, Bayard, 2011, p. 7.

8. ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2011 (2004).

9. ZANCARINI FOURNEL Michelle, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2016

10. PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984.

11. CRUBELLIER Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française (1800-1950)*, Paris, Armand Colin, 1979.

12. Sur les ouvriers voir les grandes thèses d'État des années 1960-1970 de Pierre Pierrard, Rolande Trempé, Michèle Perrot, Yves Lequin...

13. NOIRIEL Gérard, *Longwy, immigrés et prolétaires : 1880-1980*, Paris, Presses universitaires de France, 1984 ; GREEN Nancy L., *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle époque : le « Pletzl » de Paris*, Paris, Fayard, 1985.

14. Expression englobant psychanalyse, psychiatrie et psychologie, qui en dépit de nuances « disciplinaires » partagent des fondements communs. Ces trois « entités » sont hétérogènes et leurs frontières restent néanmoins floues. Sur le sujet, particulièrement en lien avec la jeunesse, et sur l'utilisation de l'expression « sciences du psychisme », lire DESSERTINE Dominique (dir.), dossier « Les sciences du psychisme et l'enfance "irrégulière" », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 6, 2004, [<http://journals.openedition.org/rhei/490>].

15. BLANCHARD Véronique, REVENIN Régis, YVOREL Jean-Jacques (dir.), *Les jeunes et la sexualité. Initiations, interdits, identités, 19^e-21^e siècle*, Paris, Autrement, collection « Mutations/Sexe en tous genres », 2010, 416 p.

16. CORBIN Alain, *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution*, Paris, Flammarion, 1978, cité dans DEMARTINI Anne-Emmanuelle et KALIFA Dominique (dir.), *Imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle. Études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, p. 7-8.

17. Lesbiennes, gays, bis, trans...

18. CHAPERON Sylvie, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75-3, 2002, p. 47-59; REBREYEND Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, p. 185-209; REVENIN Régis, "A preliminary assessment of the first four decades of LGBTQ studies in France. 1970-2010", *Paragraph. A journal of modern critical theory*, n° 35-3, 2012, p. 164-180.

19. HOUBRE Gabrielle, « L'éducation sentimentale des jeunes filles et des jeunes garçons dans la bourgeoisie et l'aristocratie françaises (1815-1848) », thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Michelle Perrot, Université Paris Diderot, 1990, 729 p., publiée sous le titre *La discipline de l'amour : l'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997.

20. CASTA-ROSAZ Fabienne, « Le flirt : pratiques et représentations, en France, de 1870 à 1968 », thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'Alain Corbin, université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2009, 550 p., non publiée. Elle est néanmoins l'auteure d'un ouvrage sur le flirt paru quelques années plus tôt : *Histoire du flirt : les jeux de l'innocence et de la perversité (1870-1968)*, Paris, Grasset, 2000.

la sexualité est et demeure le « parent pauvre » des études de genre, particulièrement en histoire contemporaine, comme le soulignait, dès la fin des années 1970, Alain Corbin¹⁶, qui y décelait à l'effet d'un « puritanisme académique », sans doute aujourd'hui accentué par les discours contre les communautarismes et les particularismes, les manifestations contre le « mariage pour tous » ou bien encore la rhétorique autour de la dénonciation d'une pseudo « théorie du genre ». À ce stade, faut-il parler de « retard » français, ou plutôt d'un choix des institutions académiques françaises ? Ce procès en illégitimité académique frappe le champ des études sur la sexualité et des études LGBT+¹⁷ qui apparaissent comme trop militantes ou bien encore comme relevant nécessairement de la « vie privée¹⁸ ».

Toujours est-il que le bilan historiographique reste mince, et il serait bien présomptueux d'évoquer un champ autonome en histoire de la sexualité. Il s'agit plutôt d'un sous-ensemble de l'histoire des femmes et du genre qui, elle, s'institutionnalise (revues, colloques, cours et séminaires, allocutions de recherche, etc.).

Bien sûr, des recherches sont menées, mais finalement bien peu de doctor·e·s ont soutenu ces dernières décennies une thèse en histoire contemporaine (citons toutefois les travaux de Gabrielle Houbre¹⁹ ou de Fabienne Casta-Rosaz²⁰, qui ne concernent l'une et l'autre qu'une part de la sexualité juvénile, ainsi que nos propres travaux), – ou même en anthropologie, en sciences de l'éducation, en science politique ou encore en sociologie dans une perspective diachronique – portant sur l'hétérosexualité ou l'homosexualité,

féminines ou masculines, ou sur les LGBT+, et moins encore croisant les champs de l'enfance ou de la jeunesse, qui eux sont clairement institutionnalisés dans le paysage académique français.

Finalement, cela reste « étrange » de s'intéresser aujourd'hui à l'étude de la sexualité des enfants et des jeunes. Sauf pour les chercheur·e·s et praticien·ne·s des sciences du psychisme ou des sciences juridiques (criminologie incluse) que l'on convoque systématiquement sur ces sujets. Ce dossier ambitionne d'établir un bilan des recherches récentes menées sur l'histoire des sexualités juvéniles mais aussi de questionner cette frontière – souvent ténue – entre « jeunesse irrégulière », champ dans lequel la revue s'est spécialisée, et « jeunesse régulière », en somme entre une jeunesse « qui va mal » et une jeunesse « qui ne pose pas de problème », précisément parce que dès lors qu'il s'agit d'enfants ou d'adolescent·e·s, toute sexualité est considérée comme intrinsèquement irrégulière et transgressive. Et dans tous les cas, le plaisir reste un impensé, plus encore chez les jeunes que chez les adultes. La sexualité juvénile est alors évoquée pour l'analyser, la condamner, la réprimer, la rééduquer, éviter les maladies vénériennes et les grossesses, et plus récemment les abus et violences sexuelles. Mais alors la sexualité « normale », telle que décrite par les médecins, les enseignant·e·s, les éducateurs, les juges, etc. peut-elle exister pour les enfants ou les jeunes ?

En cela, l'article de Giovanni Cerro est éclairant. Bien que centré sur la Suisse, patrie d'un des aliénistes les plus influents de l'époque contemporaine, Auguste Forel (1848-1931), le sujet est particulièrement dépaysant. Écrivant au début du siècle, Forel est un partisan de l'eugénisme, notion que la Seconde Guerre mondiale discréditera totalement. Néanmoins il propose une vision globale de la société, faite de réformes morales, sexuelles et pédagogiques, dans une perspective socialiste fortement critique du système capitaliste. Son ouvrage de 1905, *Die Sexuelle Frage (La question sexuelle)*, est un jalon dans l'histoire de la sexologie, bientôt traduit en français, en italien et en anglais. Point de convergence entre les approches psychiatriques des « déviances sexuelles » du XIX^e siècle et l'émergence d'un intérêt croissant pour la sexualité infantile. Serait-il encore possible aujourd'hui d'évoquer la sexualité des enfants comme l'ont fait naguère Forel et Freud à sa suite ?

Particulièrement la sexualité des enfants pré-pubères, *entre* enfants, les désirs enfantins, restent sans aucun doute le point aveugle de l'histoire de la sexualité,

21. Sur l'historicité des seuils d'âge, lire notamment BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des Trente Glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007, p. 12-16; BOZON Michel et RENNES Juliette (dir.), dossier « Âge et sexualité », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 42, 2015, [<http://journals.openedition.org/clio/12647>].

22. ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973 (1960); LUC Jean-Noël, *L'invention du jeune enfant au 19^e siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 1997.

23. FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, 3 tomes, Paris, Gallimard, 1976-1984.

abus et violences mis à part. Aussi, les enfants, comme classe d'âge²¹, et non comme essence – cela est donc susceptible d'être variable dans le temps et dans l'espace – sont sans cesse subsumés à de nécessaires victimes à protéger.

Pourtant, les pratiques savantes, policières et judiciaires ont montré depuis le XIX^e siècle d'une part que les enfants réellement victimes pouvaient être considérés comme des coupables, ou tout du moins comme ayant provoqué l'abus ou la violence subis. D'autre part, les enfants cédant à leurs désirs sont pris en charge, rééduqués, perçus comme inévitablement traumatisés, et leur initiateur puni. Est-il envisageable de considérer, dans les travaux historiques, les enfants et adolescent·e·s comme des sujets sexuels à part entière? Ne serait-il pas utile de revenir dans l'analyse historique sur ces notions contemporaines d'enfants *uniquement* victimes, d'érotisation et d'hypersexualisation de l'enfance? Quelle est la place des historien·ne·s dans ce débat nécessairement complexe? Ce sont ces questions qui ont traversé nos échanges en construisant le présent dossier thématique qui remet l'enfance et la jeunesse au cœur de l'histoire du genre et de la sexualité. D'ailleurs, historiquement, l'Occident s'est réellement intéressé à sa jeunesse au cours du XIX^e siècle²², au moment même où la sexualité devenait elle aussi une problématique sociale, occupant au premier chef médecins et aliénistes²³. Non pas que les jeunes n'aient pas existé auparavant, mais qui les considérait en tant que personnes à part entière? Leur âge était-il une identité en soi (plus forte que leur milieu social ou leur appartenance professionnelle)? La sexualité (les pratiques sexuelles) aussi a toujours existé, mais c'est seulement depuis un siècle qu'elle est devenue productrice d'identités, de normes et de contre-normes.

C'est du reste au croisement des champs de l'enfance et de la jeunesse d'un côté, de la sexualité de l'autre, dans une perspective de genre mais aussi de classe et de race, que se situent les contributions de ce dossier qui, en dehors des articles sur l'hexagone, nous transportent sur plusieurs continents. On peut regretter l'absence d'articles sur l'Asie ou l'Océanie, mais aussi – plus étonnant – sur l'Amérique du Nord, où les recherches croisant les champs du genre, de la sexualité et de la jeunesse sont, à n'en pas douter, les plus développées. À l'inverse, l'on peut se réjouir d'une couverture parfaite du XX^e siècle, même s'il est curieux de n'avoir reçu, suite à notre appel à contributions, aucune proposition de dix-neuviémistes français·es, dans le sillage d'un Alain Corbin par exemple.

Les articles portant spécifiquement sur les jeunes filles (Guillaume Quashie-Roubaud, Patricio Simonetto et Pauline Tournier) et sur les garçons (Maxime Foerster et Romain Jaouen) sont presque à parité dans ce dossier. L'histoire des femmes mais aussi celle des hommes, en tant qu'individus sociaux genrés, sont toutes les deux investies, et cela est essentiel du point de vue de l'historiographie, même si l'on peut finalement déplorer l'absence de travaux spécifiques sur les hommes hétérosexuels cisgenres²⁴, certes présents dans l'étude de Jessica Reuther consacrée au Bénin à l'époque coloniale.

Toujours est-il que les contributions de ce dossier mettent en lumière un champ innovant et pluridisciplinaire (histoire, littératures et civilisations, philosophie, sciences de l'éducation, études de genre...) avec de jeunes chercheur·es français·es (deux sont à ce jour titulaires respectivement d'un master d'histoire et d'études de genre, un troisième est doctorant en histoire) et internationaux (doctorant en histoire en Argentine, et jeune docteur en poste dans l'enseignement supérieur en Italie). Voilà la preuve du dynamisme de ce champ de recherche, encore en quête de légitimité. Nous l'avons dit, l'histoire de la sexualité se situe à la marge, et si l'histoire de l'enfance et de la jeunesse est, elle, reconnue, les croisements restent rares. Notons que les deux chercheur·es qui travaillent sur l'Afrique sont tous deux en poste aux États-Unis, l'un en *French Studies* à la *Southern Methodist University*, Dallas, Texas, l'autre en histoire, à la *Ball State University*, Muncie, Indiana. Espérons aussi que ce dossier permette, entre autres, aux africanistes (anthropologues comme historiens), français·es ou francophones, de s'intéresser davantage à cette question de l'histoire des sexualités juvéniles.

DES MÉTHODES HISTORIQUES À L'ÉPREUVE DE L'INTIME

Les sources primaires sont ici représentées dans leur diversité : récits autobiographiques (Maxime Foerster), archives judiciaires (Pauline Tournier, Patricio Simonetto), archives policières (Romain Jaouen), écrits savants (Giovanni Cerro), archives judiciaires et coloniales (Jessica Reuther), entretiens oraux (Guillaume Quashie-Roubaud). Cela montre une fois encore la vitalité des méthodes d'enquêtes historiennes, mais cela ne doit pas nous empêcher aussi d'en appréhender les apories : par exemple, l'archive judiciaire donne certes la parole aux enfants et adolescent·es de justice²⁵, mais elle est aussi le produit d'une institution de contrôle social, tout comme le sont les paroles d'ano-

24. C'est-à-dire qui respectent les normes de genre liées à leur sexe biologique de naissance.

25. Comme l'avait admirablement montré Mathias Gardet il y a dix ans dans le dossier « Paroles libres, paroles captives : lectures des dossiers de jeunes placés » qu'il avait dirigé pour la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 11, 2009, [<http://journals.openedition.org/rhei/2997>].

26. Sur ce sujet, lire
DESCAMPS Florence,
« L'entretien de recherche
en histoire : statut juridique,
contraintes et règles d'utili-
sation », *Histoire@Politique*.
Politique, culture & société,
n° 3, 2007, [[http://www.
histoire-politique.fr/docu-
ments/03/autresArticles/pdf/
HP3-Descamps-PDF.pdf](http://www.histoire-politique.fr/documents/03/autresArticles/pdf/HP3-Descamps-PDF.pdf)].

27. POIRIER Jean, CLAPIER-
VALLADON Simone, RAYBAUT
Paul, *Les récits de vie*.
Théorie et pratique, Paris,
Presses universitaires de
France, 1993 (1983).

28. Le CNAHES est une
association présente depuis
20 ans dont la mission est
de proposer au secteur
socio-éducatif la conser-
vation et la valorisation de
leurs archives.

29. LE GOAZIOU Véronique,
*Le viol, aspects sociolo-
giques d'un crime. Une
étude de viols jugés en
cour d'assises*, Paris, La
Documentation française,
2011.

nymes recueillies à travers les archives policières, parfois déformées par l'écriture policière d'ailleurs. Si l'entretien oral est classique en sociologie, son utilisation en histoire semble moins évidente²⁶, même si elle s'est développée sous l'influence de l'histoire du temps présent. Comme pour les archives, l'entretien oral présente des biais : l'enquêteur·e n'est pas un·e confident·e, ni l'enquêté·e un·e proche, et le point de vue du chercheur est situé. L'entretien oral retranscrit est un matériau hybride qui n'est plus une parole pure mais qui ne relève pas non plus de la littérature²⁷. Par ailleurs, quand la sexualité est au cœur du questionnement du chercheur, il faut s'interroger sur le profil des enquêté·es, car ce sont tout de même des personnes qui acceptent de se livrer à un·e inconnu·e sur des questions intimes, voire taboues. Le biais peut aussi résider non pas seulement ou non pas tant dans les rapports entre enquêté·es et enquêteur·es, où se greffent des enjeux de classe, de genre, d'orientation sexuelle ou de race, mais dans le rapport que l'enquêté·e a avec elle/lui-même et avec sa propre sexualité. Les récits autobiographiques pourraient résoudre ce problème, mais ils sont souvent le fruit d'une reconstruction du réel *a posteriori*, un réel embelli, enjolivé, mythifié (autour de la « révolution » ou de la « libération » sexuelles par exemple) ou donnent lieu, à l'inverse, à une autocensure. Aussi, aucune source n'est parfaite, mais sans doute toutes sont nécessaires, et leur croisement et diversité plus encore.

Les sources primaires ici utilisées indiquent le fil rouge de ce dossier thématique, celui d'une surreprésentation des jeunes des classes populaires, qui sont ceux essentiellement soumis à l'œil et à la plume des experts et des institutions chargés d'observer et d'analyser leur sexualité. Il faudrait aussi pouvoir, par la suite, scruter de plus près les jeunes des classes dominantes, au-delà des représentations qu'en donne la presse. Nous manquons également de travaux historiques ou diachroniques sur la sexualité des jeunes dans le second xx^e siècle et au début du XXI^e siècle. Les archives de la justice des enfants (présentes dans les fonds des archives départementales et dans les trésors sauvegardés par le Conservatoire national des archives d'histoire de l'éducation spécialisée²⁸) devraient permettre, dans la lignée des recherches de Véronique Le Goaziou²⁹, de réfléchir tout autant aux violences sexuelles des adolescents depuis les années 1980 qu'aux pratiques sexuelles, dans une approche plus *ordinaire*, autour des questions de normes, d'identités et de représentations. Enfin, la presse écrite, la télévision, la radio, le cinéma, la chanson, ou bien encore Internet pour

l'époque très contemporaine, encore peu mobilisés, sont à notre sens des sources essentielles pour déchiffrer les pratiques et discours sexuels juvéniles d'un passé certes très proche.

Les sept contributions de ce dossier thématique permettent du reste la confrontation des paroles juvéniles et expertales, dont la réflexivité est rarement questionnée. Alors comment donner la parole aux jeunes, dont on a pourtant envie d'entendre les voix et de lire les mots? Peut-être faudrait-il imaginer, pour dépasser à la fois les silences juvéniles et l'omnipotence des « spécialistes », de nouvelles formes d'écriture historique, en replaçant toujours davantage les enfants et les adolescents au cœur de nos recherches, au sens des *Childhood Studies*³⁰, en mobilisant par exemple les apports de l'histoire contrefactuelle, de l'uchronie³¹, ou encore en mettant en fiction leur passé à la manière de Philippe Artières³².

DES SEXUALITÉS PLURIELLES

La question des abus et des violences, à tout le moins du consentement, même si la notion n'est pas toujours appréhendée avec discernement³³, est transversale, et parfois centrale dans certains articles. C'est criant dans la contribution de Jessica Reuther sur le Bénin, laquelle étudie à partir des archives coloniales la question du viol et de la maturité sexuelle dans l'entre-deux-guerres, vue par les « indigènes » et par l'administration coloniale. Les jeunes « violeurs » ne se considèrent jamais comme tels, et ne sont pas considérés comme tels par les institutions, en raison de leur jeune âge (jusqu'à vingt ans), alors que les jeunes filles victimes sont, elles, désignées comme responsables car davantage matures. En cela, le contexte colonial du Dahomey n'est pas différent de celui de l'hexagone. Faut-il y voir une domination masculine qui serait un invariant culturel³⁴?

Au-delà de ces violences réelles, qu'il n'est question ni de nier, ni de taire, ni même de minimiser, nous faisons l'hypothèse que toute sexualité juvénile, même consentie, est en soi taboue, transgressive, irrégulière, au regard des attentes adultes. Comme l'a montré l'actualité récente, il est délicat d'avoir sur l'âge du consentement ou de la « majorité sexuelle³⁵ », une vision tranchée. Quel équilibre trouver entre la volonté légitime d'autonomie, d'indépendance, de découverte pour les jeunes et la nécessaire protection qui doit leur être accordée pour sauvegarder leur dignité, leur moralité et leur santé physique et mentale? Question complexe, dans un contexte, hier comme aujourd'hui, où

30. À ce sujet, lire le récent ouvrage de synthèse de COURT Martine, *Sociologie des enfants*, Paris, La Découverte, 2017.

31. DELUERMOS Quentin et SINGARAVELOU Pierre, *Pour une histoire des possibles : analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil, 2016.

32. ARTIERES Philippe, *Reconstitution : jeux d'histoire*, Paris, éditions Manuella, 2013.

33. FRAISSE Geneviève, *Du consentement*, Paris, Seuil, 2017 (2007).

34. HERITIER Françoise, *Masculin/Féminin 2 : dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

35. Notion floue qui se déduit du fait que depuis 1982 en France il est en principe puni d'avoir une relation sexuelle pour un adulte avec un.e mineur.e de moins de quinze ans, qu'il s'agisse de relations hétérosexuelles ou entre personnes de même sexe. Sur l'histoire de la « majorité sexuelle », lire Régis REVENIN, *Une histoire des garçons et des filles : amour, genre et sexualité dans la France d'après-guerre*, Paris, Vendémiaire, collection « Chroniques », 2015.

36. Voir à ce sujet la recension parue dans la *RHEI* : Régis Revenin, compte-rendu de lectures croisées de *L'enfant interdit. Comment la pédophilie est devenue scandaleuse* (Pierre Verdrager, Armand Colin, 2013), de *Les alinéas au placard. L'abrogation du délit d'homosexualité, 1977-1982* (Antoine Idier, Cartouche, 2013), et de *Histoire de la pédophilie, 19^e-21^e siècle* (Anne-Claude Ambroise-Rendu, Fayard, 2014), pour la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n° 17, 2015, p. 235-240, [<http://journals.openedition.org/rhei/3744>].

37. BLANCHARD Véronique, « "Mauvaises filles" : portraits de la déviance féminine juvénile (1945-1958) », thèse de doctorat d'histoire soutenue en juin 2016 à l'Université de Poitiers sous la direction de Frédéric Chauvaud, 512 p., prochainement publiée aux éditions François Bourin sous le titre *Vagabondes, voleuses, vicieuses : les jeunes filles déviantes dans le Paris des années 1950*; REVENIN Régis, *Une histoire des garçons et des filles : amour, genre et sexualité dans la France d'après-guerre*, Paris, Vendémiaire, collection « Chroniques », 2015.

l'information juste, condition *sine qua non* pour choisir, manque souvent. Les débats ne sont pas nouveaux en ce domaine, comme l'ont montré les publications historiques récentes sur la question pédophile, terme désormais galvaudé dont le sens et les contours ont évolué au cours du xx^e siècle³⁶. Aussi les faits en ce domaine sont toujours plus subtils qu'il n'y paraît. À commencer par l'initiation sexuelle, si bien décrite par Maxime Foerster qui l'analyse dans le contexte marocain des années 1950 à 2000 à travers deux œuvres littéraires, largement autobiographiques : *Le Pain nu* (1973) de Mohamed Choukri (1935-2003) et *L'Armée du salut* (2006) d'Abdellah Taïa (1973-). Les narrateurs transgressent normes et tabous, qui toutefois ne sont pas propres à la société marocaine ni même au contexte musulman, lesquels n'ont pas l'apanage d'un ordre genré et sexuel inégalitaire. Nous avons eu l'occasion, l'une et l'autre, dans nos travaux respectifs sur les filles et les garçons, de montrer combien la question de l'initiation à la sexualité est délicate pour les adolescent·es français·es des « Trente Glorieuses », combien les rapports de pouvoir, entre âge, classe, genre et race, sont partout à l'œuvre³⁷.

On retrouve aussi des rapports sociaux inégalitaires entre filles et garçons dans deux contributions sur la France, l'une sur la question de la mixité sexuée chez les professionnels de l'Éducation surveillée travaillant dans les institutions de rééducation pour jeunes filles dans les années 1970 : Pauline Tournier montre bien le trouble dans le genre et dans la sexualité (des jeunes filles comme des professionnels) que suscite l'arrivée d'éducateurs dans des institutions de jeunes filles dans une France présumée sexuellement libérée. La mixité, loin d'annoncer la fin des lois du genre, les renforce, considérant les couples « éducatrice/éducateur » comme des modèles de conjugalité et de sexualité propres à inspirer les jeunes filles, sous l'influence du féminisme et de la psychanalyse, particulièrement en vogue l'un et l'autre dans ces années 1970.

La question de la norme se pose tout autant dans l'article de Guillaume Quashie-Roubaud sur le conservatisme moral des « forces de progrès » qu'était censé incarner le PCF dans la France des « Trente Glorieuses ». Au vrai, les jeunes filles communistes du Havre sont, comme toutes leurs pairs, davantage contrôlées dans leurs faits et gestes que leurs camarades masculins, et si les pratiques semblent plus souples, et la mixité des sociabilités la règle, il n'en demeure pas moins que le jugement sur leur réputation et les conséquences de

leurs flirts un peu trop poussés sont plus rudes pour les jeunes filles, y compris les jeunes communistes.

À l'inverse, il est intéressant également de suivre les hypothèses de Patricio Simonetto concernant les jeunes filles des milieux populaires de Buenos Aires. Selon l'historien, certaines utilisent la prostitution comme moyen d'accéder à une forme d'indépendance, le travail sexuel tarifé leur permettant d'une certaine manière de les « émanciper » des normes sexuelles, familiales et patrimoniales particulièrement rigides dans l'Argentine des années 1940.

De même, les archives policières donnent l'occasion à Romain Jaouen de mettre en lumière la liberté des pratiques sexuelles des jeunes prostitués ou des jeunes gays parisiens de l'entre-deux-guerres, pourtant scrutés par la police des mœurs. Oscillant entre « enfance dévoyée » et « jeunesse débauchée », ces jeunes garçons font en effet l'objet de dispositions légales spécifiques en matière de sexualité, aussi bien comme victimes que comme coupables. Tandis que le discours juridique à l'égard des mineurs oriente l'action publique vers une logique plus éducative, la police hésite dans le cas présent entre protection et répression, laissant largement le pas à la lutte contre l'immoralité que constitueraient les sexualités entre hommes.

Puisse en tout cas ce dossier encourager de jeunes chercheur·e·s, ou des universitaires plus confirmé·e·s, à se lancer dans des recherches historiques sur les sexualités juvéniles... avant de fêter les quarante ans de la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* !